

Communiqué de presse

Pour tout renseignement complémentaire :

Sophie PETITOT

Sophie.petitot@fr.landwellglobal.com

Tel. 01 56 57 47 65

Paris, le 23/10/2006

Landwell & Associés signe la charte des Avocats pour la Médiation et œuvre pour la résolution amiable des conflits commerciaux

Sylvie Le DAMANY, Avocate Associée, Ancien Secrétaire de la Conférence des Avocats du Barreau de Paris, a représenté le cabinet le 16 octobre à la Maison du Barreau de Paris, lors de la signature de la Charte des Cabinets d'Avocats pour la Médiation.

Grâce à cette Charte, les avocats en Contentieux et Gestion des risques de Landwell & Associés s'engagent à informer leurs clients sur les techniques et méthodes de médiation :

- Landwell & Associés est désormais reconnu comme un cabinet qui adopte une politique de résolution amiable des conflits chaque fois que cela est possible et souhaitable ;
- La Charte permet aux entreprises qui ont fait le choix de la Médiation d'identifier Landwell & Associés comme capable de les assister dans ces procédures.

Le département Contentieux et Gestion des risques de Landwell & Associés, comprend 8 avocats entièrement dédiés au traitement des contentieux judiciaires, en droit des affaires et à la gestion des risques.

Benoît Le BARS, avocat, docteur en droit, arbitre international et membre du Comité Français d'Arbitrage, appréhende les enjeux des médiations dans ses dimensions internationales comme locales. Caroline JOLY, avocate, 10 ans d'expérience, assiste les entreprises et leurs dirigeants tant en matière contentieuse qu'en prévention des risques.

Créé en 1971, Landwell, l'un des tout premiers cabinets d'avocats d'affaires national, est présent dans 9 grandes métropoles régionales (Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Rennes, Strasbourg) et regroupe plus de 400 avocats en France dont 300 à Neuilly. Leader en conseil fiscal (fiscalité nationale et internationale, prix de transfert, TVA et douane), il réunit également des spécialistes en droit des affaires, droit boursier et financier, droit de la propriété intellectuelle et des nouvelles technologies, droit social, droit de la concurrence et de la distribution. Il assure également la défense des entreprises devant les juridictions judiciaires, administratives, communautaires et arbitrales.

Landwell est le cabinet d'avocats correspondant de PricewaterhouseCoopers, première organisation mondiale de services intellectuels présente dans 148 pays.

